

Appât Insecticide,  
**efficace contre les mouches,**  
en particulier **la Mouche méditerranéenne des Fruits**



**Spintor®**

**INSECTICIDE**



## 1. Identification :

### • Composition

Spinosad 0.24 g/l (IRAC 5)  
+ Attractif alimentaire

### • Formulation

CB (Concentré pour préparation d'appât)

### • Mode d'action

Ingestion

### • Homologation

I.007-14/24

**C'est une formule combinant à la fois l'appât et l'insecticide.**

Le **Spinosad** est obtenu naturellement par fermentation de la bactérie aérobie **Saccharopolyspora spinosa**.

Le **Spinosad** agit par ingestion sur les adultes se nourrissant de l'appât.

L'appât est composé de protéines végétales, sucres, appétissants, stabilisants, humectants, et d'autres co-formulants, qui lui confèrent un grand pouvoir d'attraction et une plus grande persistance que les autres appâts.

Chaque goutte de pulvérisation est comme un petit piège alimentaire pour les mouches ciblées, et joue le rôle de répulsif pour les abeilles ainsi que la faune auxiliaire.

## 2. Mouches nuisibles contrôlées par Spintor® :

**La mouche des fruits (*Ceratitis capitata*), ou mouche méditerranéenne**, est un diptère d'origine subsaharienne qui s'est répandu dans tous les pays de la zone méditerranéenne affectant de nombreuses cultures, parmi ceux qui se distinguent par leur importance économique, on trouve : les agrumes, fruits à noyaux et à pépins.



Mouche de l'olivier  
(*Bactrocera oleae*).



Mouche orientale des fruits  
(*Bactrocera dorsalis*).

## 3. Avantages et bénéfices d'utilisation :

- Efficacité et persistance supérieures à celles des autres produits notamment ceux pour lesquels les Cératites ont développé une certaine résistance.
- Un faible volume de bouillie : un applicateur avec un pulvérisateur à dos rempli peut traiter jusqu'à 3 ha ;
- Facile et confortable à manipuler ;
- Délai avant récolte court : 1- 7 jours, selon la culture ;
- Faible toxicité pour les mammifères et les oiseaux ;
- Respect de l'environnement, la faune auxiliaire et les pollinisateurs, notamment les abeilles ;
- Pas de problèmes de résidus pour les cultures traitées ;
- Pas de risques de résidus dans la culture cible ;
- Autorisé en production intégrée et en agriculture biologique ;
- Autorisé pour le traitement aérien.

## 4. Méthodes d'application :

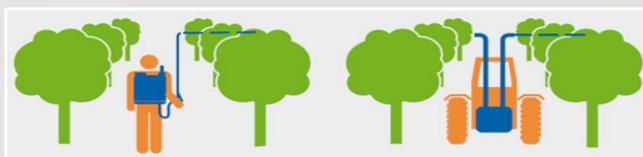
Avant d'appliquer Spintor<sup>®</sup>, il est fortement recommandé de :

Suivre les recommandations des Services Officiels de la zone ;

Utiliser des pièges de capture pour adultes afin de déterminer le moment opportun pour déclencher les traitements ;

Traiter si on estime que la culture est susceptible d'être attaquée par les mouches.

**Respecter un minimum de Spinosad à l'hectare : 0,24-0,36 g soit 1 à 1,5 L Spintor/ha**



Appliquer à très faible volume, soit avec un pulvérisateur à dos ou un tracteur, créant un jet fin à basse pression (1 atm) afin d'appliquer de grosses gouttes.

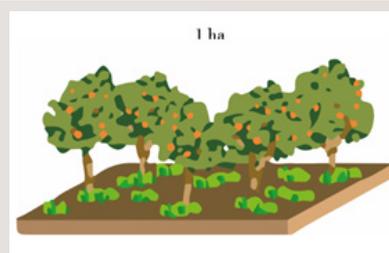


Ne pas vaporiser, mais pulvériser moyennant des buses coniques de 1 mm sans diffuseur, pour obtenir des gouttelettes d'environ au moins 4 mm

## Exemple de dosage :

Mélanger 1 litre de Spintor<sup>®</sup> avec 4 litres d'eau avec puis traiter un hectare avec ces 5 litres de bouillie.

Eau	4 L
Spintor	1 L



## Sur Agrumes : Mouche des fruits



Traitement terrestre		Traitement aérien	
Dose Spintor	1 L/ha	Dose Spintor	1,25 L/ha
Volume d'eau	4-10 L	Volume d'eau	6-8 L/ha
Traiter le feuillage du côté sud des arbres Eviter de pulvériser les fruits		Traiter 40% de la superficie à protéger	
<b>DAR 1 Jour</b>			

## Fruits exportables

- La limite maximale de résidus de Spinosad (LMR) pour les agrumes définie dans l'Union Européenne est de **0,3 ppm**, avec un délai d'attente d'un jour.
- Dans aucun des essais réalisés avec **Spintor®** en Espagne les niveaux de résidus de Spinosad dans les agrumes n'ont dépassé **0,02 ppm**.

## Sur Olivier : Mouche de l'Olivier (*Bactrocera oleae*)



Traitement terrestre		Traitement aérien	
<b>Dose Spintor</b>	1 L/ha	<b>Dose Spintor</b>	1L/ha
<b>Volume d'eau</b>	5-10 L	<b>Volume d'eau</b>	4L/ha
Traiter le feuillage du côté sud des arbres : 25% à 50% de la superficie à protéger Eviter de pulvériser les fruits		Traiter 25% de la superficie à protéger	

**DAR 7 Jour**

Les tests de qualité effectués conformément aux normes du Conseil Oléicole International (C.O.I.) indiquent qu'il n'y a aucun impact sur la qualité des olives ou l'huile d'oliveraies traitées avec Spintor®.

De plus, dans tous les tests effectués, les résidus de Spinosad dans la pulpe ou l'huile à partir d'olives provenant d'oliveraies traitées avec Spintor®, étaient nuls.

## 5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Tenir hors de portée des enfants et des personnes non averties ;

Ne pas manger, boire ou fumer pendant toutes les opérations de traitement et/ou de manipulation du produit.

Les vêtements souillés doivent être enlevés immédiatement et lavés avant leur réutilisation.

Ne pas contaminer les étangs, mares, cours d'eaux, ni les points d'eau. Produit toxique pour les organismes aquatiques.

Les emballages vides doivent être rendus inutilisables et enfouis dans le sol loin des cours et points d'eau. Stocker dans un endroit sec et aéré, loin des aliments.

La bouillie à base de **Spintor®** devra être utilisée dans les 12 heures suivant sa préparation.

Il est interdit de la stocker dans un récipient hermétiquement fermé.

**ANTIDOTE :** Pas d'antidote spécifique ; traitement symptomatique

**Centre Antipoison :** 71335500